Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture générale et expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Corps naturel, corps artificiel : le tatouage et les marques corporelles (1 question) **Page 3**

2. Transformation du corps et nature (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsbatiment.fr/assets/annales/bts-batiment/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS Bâtiment - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Corps naturel, corps artificiel : le tatouage et les marques corporelles

Le corpus réunit quatre textes qui abordent l'histoire du tatouage, ses usages et ses significations dans différents contextes culturels et sociaux. Il met en regard l'affirmation de soi, l'appartenance à un groupe, la marginalité et les dimensions esthétiques ou symboliques des marques corporelles.

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus : le texte de Daphné Bétard sur l'histoire et la diffusion du tatouage, celui de Philippe Pons sur le tatouage japonais, l'entretien avec David Le Breton sur les marques corporelles et l'extrait romanesque de François Garde.

Problématique : comment le tatouage transforme-t-il le corps en signe d'identité et de relation sociale ? **Plan :** ses fonctions personnelles et collectives, puis l'évolution de ses significations entre valorisation, marginalité et banalisation. Le tableau confronte les quatre textes selon leur nature, leur idée directrice, leurs procédés et les principaux axes communs. La synthèse qui suit reprend uniquement les éléments du corpus.

Axe	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Nature, idée directrice et procédés	Daphné Bétard, article de magazine : le tatouage, pratique ancienne, change de statut et se diffuse largement. Repères historiques, exemples, chiffres et témoignages.	Philippe Pons, ouvrage journalistique sur le Japon : le tatouage est notamment un signe d'appartenance et une beauté secrète. Comparaisons entre Japon et Occident, références culturelles et analyse sociale.	David Le Breton, entretien recueilli par Jeanne Ray : tatouages et piercings expriment l'appropriation de soi, l'esthétique et parfois un passage de vie. Questions-réponses, oppositions entre « je » et « nous ».	François Garde, extrait de roman : les marques de Narcisse suscitent curiosité et fascination. Dialogue, description détaillée des motifs et mise en scène du regard de la cour.
Identité et transformation du corps	Le tatouage dévoile et affirme une part de soi ; son caractère durable en fait un engagement et un moyen de s'approprier son corps.	Le tatouage peut créer un lien choisi et procurer un ancrage à des personnes isolées.	Les marques embellissent le corps, le signent et renforcent le sentiment d'être soi. La douleur consentie peut symboliser un moment important et un rite de passage.	Les marques visibles de Narcisse parlent pour lui dans la scène, tandis que le narrateur évoque ce qu'il a enduré.
Appartenance, différence et marginalité	Associé aux marins et aux groupes stigmatisés, le tatouage devient aussi signe de contre-culture, puis s'installe dans la mode et les médias jusqu'à se banaliser.	En Occident, il renvoie plutôt à la différence individuelle et à la transgression ; au Japon, il peut signaler l'appartenance à une communauté et une fraternité, tout en maintenant ses porteurs dans la marginalité.	Le Breton oppose les marques collectives des sociétés traditionnelles aux pratiques contemporaines, principalement individualistes.	Les tatouages inhabituels de Narcisse étonnent la cour et le distinguent ; la scène insiste sur leur visibilité et leur étrangeté.
Synthèse rédigée	Le tatouage transforme l'apparence et porte des significations diverses, liées à l'identité personnelle comme aux appartenances sociales. Sa fonction dépend des époques et des cultures. Pratique ancienne et présente sur tous les continents, il a pu avoir des fonctions thérapeutiques, religieuses ou rituelles. En Occident, il a marqué des groupes comme les marins et les détenus, puis des mouvements de contestation. Désormais largement diffusé dans la mode et les médias, il est parfois banalisé. Il demeure cependant un choix durable : pour Bétard, il permet d'affirmer son identité et de s'approprier son corps. Le Breton souligne le plaisir esthétique que procurent tatouages et piercings ; la douleur consentie peut, elle, marquer un passage important. Cette affirmation individuelle n'est pas son seul sens. Pons montre qu'au Japon le tatouage peut signifier l'appartenance à une communauté et créer une fraternité, même si ses porteurs restent en marge de la société. Le Breton oppose également les marques collectives des sociétés traditionnelles aux pratiques individualistes contemporaines. Enfin, chez Garde, les marques de Narcisse fascinent les spectateurs et témoignent de ce qu'il a enduré. Le tatouage apparaît ainsi comme une expression de soi, un signe de lien social ou un marqueur de différence.			

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le tatouage exprime l'identité personnelle ou l'appartenance collective. Selon les époques et les cultures, il peut aussi marquer la différence, la marginalité ou une transformation de soi.

2. Transformation du corps et nature

La question invite à réfléchir aux transformations corporelles évoquées dans le corpus, notamment le tatouage, le piercing et la scarification. Le candidat doit développer une réponse argumentée en s'appuyant sur les documents, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Le corps est naturel par son origine, mais il est aussi façonné par la culture et les choix. Le transformer ne constitue donc pas forcément une trahison.

Dans le corpus, David Le Breton voit dans le tatouage ou le piercing une appropriation heureuse du corps et une affirmation de liberté. Daphné Bétard souligne qu'ils peuvent exprimer une identité durable. Philippe Pons rappelle toutefois que leur sens varie selon les sociétés : au Japon, le tatouage peut signifier l'appartenance à un groupe. Ces marques ne sont donc pas de simples ornements.

La transformation peut néanmoins devenir dangereuse si elle est imposée ou déshumanisante. Dans le récit de François Garde, les tatouages de Narcisse suscitent la curiosité du pouvoir. Frankenstein illustre aussi les risques d'une intervention qui ignore la dignité de l'être créé.

Ainsi, modifier son corps n'est pas trahir sa nature si le choix est libre et respectueux de soi.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Transformer son corps ne trahit pas nécessairement sa nature : tout dépend du sens de la transformation, du libre choix et du respect de la personne.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de Culture générale et expression du BTS, toutes spécialités, se déroule lors de la session 2018 sous le code CULTGEN et dure quatre heures ; aucun coefficient n'est imprimé. Sur le thème « Corps naturel, corps artificiel », elle propose un corpus consacré au tatouage et aux marques corporelles. Elle évalue la synthèse objective et l'écriture personnelle argumentée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage peut exprimer l'identité individuelle, la transgression des normes ou l'appartenance à une communauté.
- La signification des marques corporelles varie selon les contextes culturels et sociaux.
- Dans le corpus, la douleur consentie peut marquer un moment fort et prendre la valeur d'un rite de passage.
- La synthèse confronte les idées des documents sans ajouter d'opinion personnelle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Organisez la synthèse par idées communes et divergences plutôt que document après document.
- Restez objectif et attribuez clairement les idées aux documents concernés.
- Dans l'écriture personnelle, défendez une thèse à l'aide d'arguments et d'exemples pertinents.
- Répartissez les quatre heures entre les deux parties et gardez du temps pour relire chaque production.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Repérez les idées communes et les oppositions, puis regroupez-les en axes cohérents. Construisez un plan logique, confrontez les documents dans chaque partie et reformulez leurs idées sans ajouter votre opinion personnelle.

Q : Quelle différence le corpus présente-t-il entre les significations du tatouage au Japon et en Occident ?

Le corpus associe souvent le tatouage occidental à l'affirmation individuelle et à la transgression des normes. Au Japon, il peut marquer l'appartenance à un groupe ou aider une personne isolée à trouver un ancrage, tout en restant associé à la marginalité.

Q : Comment répartir le temps entre les deux parties de l'épreuve ?

L'épreuve dure quatre heures. La synthèse vaut 40 points et l'écriture personnelle 20 points : répartissez le temps en conséquence, sans négliger la préparation de chaque partie ni la relecture finale.

Q : Quels critères de notation et quelles consignes sont indiqués dans le sujet ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle, mais ne fournit pas de grille détaillée. Il demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée appuyée sur le corpus et les connaissances du candidat.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsbatiment.fr/assets/annales/bts-batiment/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS Bâtiment - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

Ressources BTS Bâtiment : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.